

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DE L'ASSOCIAITON « LES PETITS ECRANS » SIGNEE LE 01 NOVEMBRE 2022

Conclu entre:

La Commune de **LE PRADET** représentée par son Maire, **Hervé STASSINOS** agissant aux présentes en vertu d'une délibération du Conseil Municipal n°22-DCM-DGS-066 du 4 juillet 2022 portant délégation d'attributions au Maire, et au regard des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

D'UNE PART,

ET

L'association « **LES PETITS ECRANS** » relevant des dispositions de la loi de 1901, ayant son siège Espace Culturel Albert Camus – La Coupiane – 83160 La Valette-du Var, déclarée au Journal Officiel le 26 septembre 2015, représentée par sa Présidente en exercice Mme Marie-Thérèse CASPAR dûment habilitée,

D'AUTRE PART,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1

Les tarifs d'entrée du Cinéma Francis Veber sont restés inchangés depuis 2016 mais l'augmentation des salaires et des prix des fournisseurs depuis plusieurs années nécessite désormais à revoir à la hausse les tarifs. Ils ont veillé pour autant à ce qu'ils soient encore les plus bas du territoire.

La nouvelle grille tarifaire au 1^{er} Janvier 2025 sera déclinée comme suit :

- Tarif plein: 7€
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
 - o 6€ pour les Séniors (+60 ans), CE, COS, personnes en situation de handicap, groupes + de 10 personnes, abonnés Espace des Arts
 - o 5€: 18 ans, Étudiants (hors université de la garde), demandeurs d'emploi
 - 5€: abonnés Les Petits Écrans (carte d'abonnement : 50€ 10 places / 30€ 6 places
 + 5€ de frais de carte à l'achat)
 - o 4€: scolaires, centres de loisirs, partenariat mairie...

		. 1		\sim	
/\	rti		Δ	,	•

Les autres dispositions de	la convention initia	le restent inchan	igées.
----------------------------	----------------------	-------------------	--------

Fait à Le Pradet le

M. Le Maire Hervé STASSINOS Mme La Présidente de l'association Marie-Thérèse CASPAR